



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal

Séance : du 31 mai 2022

Présidence : Laurent BALSIGER, Président

* * *

LE CONSEIL COMMUNAL D'ÉPALINGES

- Vu le préavis de la Municipalité N° 12/2022 du 21 mars 2022 ;
- Entendu le rapport de la commission nommée pour examiner ce dossier, incluant les conclusions du rapport de la Commission des finances ;
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

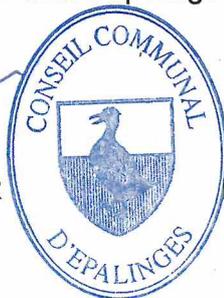
d é c i d e

1. d'accorder à la Municipalité un crédit total d'un montant de CHF 280'000.- TTC (deux cent huitante mille francs) destiné à la réalisation de 3 places de jeux ;
2. d'autoriser la Municipalité à prélever la somme nécessaire sur les liquidités courantes ou alors, si ces dernières n'étaient pas suffisantes, à recourir à l'emprunt aux meilleures conditions auprès d'un établissement financier et dans le cadre d'un plafond d'endettement ;
3. d'autoriser la Municipalité à porter cette dépense à l'actif du bilan, son amortissement intervenant selon la législation en vigueur.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal d'Epalinges, le 31 mai 2022.

Le Président :

Laurent BALSIGER



La Secrétaire :

Fabienne GHEZA